



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 7 août 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

CTC, 7 août 2009 - La récession est loin d'être terminée pour les sans-emploi au Canada selon Georgetti : le président du CTC demande aux premiers ministres d'appuyer la réforme de l'AE

La récession est loin d'être terminée pour les chômeurs et chômeuses canadiens, déclare Ken Georgetti, et il presse les premiers ministres des provinces et territoires à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il réforme le Régime d'assurance-emploi.

Le président du Congrès du travail du Canada répondait à la publication par Statistique Canada des chiffres de l'Enquête sur la population active pour juillet 2009 indiquant qu'il y avait 79 000 travailleurs et travailleuses de moins dans des emplois rémunérés qu'en juin. Le nombre de personnes se tournant vers le travail indépendant a augmenté de 35 000 et 53 000 travailleurs et travailleuses découragés ont abandonné la recherche d'emploi et quitté la main-d'oeuvre active. Il y a maintenant 1,6 million de chômeurs et chômeuses au Canada et le taux de chômage s'élève à 8,6 %. En fait, seuls 50,5 % des sans-emploi touchent des prestations en raison des obstacles définis dans le Régime d'AE.

"Certaines personnes affirment que la récession est terminée, mais essayez de convaincre les sans-emploi et leur famille, dit Georgetti. Le chômage va augmenter dans les prochains mois et le gouvernement Harper laisse les gens se débrouiller seuls". Georgetti dit que plusieurs dirigeants politiques ont demandé que le Régime d'AE soit amélioré, mais le gouvernement fédéral est résolument opposé à apporter des changements. "Je demande aux premiers ministres des provinces et des territoires de faire pression sur M. Harper et ses ministres afin qu'ils agissent

correctement et réparent l'AE."

Nombre de travailleurs et travailleuses qui ont perdu leur emploi l'automne dernier ont déjà épuisé leurs prestations d'assurance-emploi, dit Georgetti. "Ces gens se retrouvent dépendants de l'aide sociale et des banques alimentaires. Cela entraîne des contraintes budgétaires pour nos provinces, territoires et municipalités. Ottawa doit réparer l'AE maintenant, pas l'automne ou l'hiver prochain."

Le CTC demande à Ottawa:

- de changer les règles d'admissibilité pour que des prestations régulières d'AE soient versées après 360 heures de travail, quelle que soit la région de résidence ou de travail au Canada

- d'augmenter jusqu' à 50 semaines la durée d'admissibilité aux prestations d'AE pour tous les travailleurs et travailleuses;

- de hausser immédiatement le niveau des prestations à 60 % du revenu calculé d'après les 12 meilleures semaines de rémunération

Analyse rapide de l'économiste principal Andrew Jackson

Les chiffres sur l'emploi publiés aujourd'hui démontrent clairement que l'économie canadienne, loin d'entamer une reprise, est toujours en chute libre.

Le taux national de chômage est demeuré inchangé en juillet à 8,6 % seulement parce que 53 000 travailleurs et travailleuses découragés ont abandonné la recherche d'emploi et quitté la main-d'oeuvre active. Le taux d'activité est tombé en flèche, passant de 67,5 % à 67,2 %, la plus importante baisse que nous ayons subie depuis le début de la récession.

Nous avons perdu 45 000 emplois de plus en juillet, mais la situation est bien plus alarmante après un examen approfondi. Il y avait 79 000 travailleurs et travailleuses de moins dans des emplois rémunérés qu'en juin, tandis que 35 000 personnes de plus se tournaient vers le travail indépendant. Cette hausse se rajoute à l'impressionnant bond du travail indépendant le mois dernier de 37 000.

Toutes ces données mises ensemble ne font que révéler une situation de pertes massives d'emplois rémunérés, associée aux répercussions d'un taux de chômage amorti par des travailleurs qui abandonnent la recherche d'emploi ou se tournent vers le travail indépendant.

Les chiffres d'aujourd'hui indiquent que les effets de la récession se sont répandus de façon décisive aux femmes. Il y avait 22 000 femmes adultes de moins (âgées de 25 ans et plus) qui travaillaient en juillet par rapport à juin et 31 000 autres femmes adultes ont quitté la main-d'oeuvre active.

Ces chiffres démontrent le peu d'influence du plan de relance du gouvernement fédéral à ce jour. Nous avons perdu 18 000 emplois dans le secteur de la construction en juillet, portant le total des

pertes dans ce secteur depuis le mois d'octobre à 120 000 ou 9,6 %. Le taux de chômage des étudiantes et étudiants en juillet se chiffrait à 20,9 %.

Le Congrès du travail du Canada, la voix nationale du mouvement syndical, représente 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC rassemble les syndicats nationaux et internationaux du Canada de même que les fédérations du travail provinciales et territoriales et 130 conseils du travail de district.

CNW, 7 août 2009 - Le taux de chômage des étudiantes et étudiants atteint un sommet historique

Frappés de plein fouet par la vague de pertes d'emplois, les étudiantes et étudiants comptent toujours parmi les plus durement touchés par la récession. Selon un rapport publié plus tôt aujourd'hui par Statistique Canada, le taux de chômage des étudiantes et étudiants âgés de 15 à 24 ans a atteint un sommet historique en juillet 2009, s'établissant à 21 %.

"Les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi à décrocher un emploi d'été cette année seront contraints de s'endetter davantage et pourraient ne pas avoir les moyens financiers de retourner aux études cet automne, explique Katherine Giroux-Bougard, présidente nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Un emploi d'été, ce n'est pas un luxe. Ca sert à payer les comptes."

En juillet 2009, 152 000 étudiantes et étudiants de moins qu'en juillet 2008 avaient réussi à se trouver de l'emploi.

Les frais de scolarité ont augmenté au point de devenir la principale dépense unique pour une majorité d'étudiantes et étudiants collégiaux et universitaires. Au pays, les frais de scolarité moyens se chiffrent à près de 5000 \$ par année. Pour 2009-2010, les étudiantes et étudiants dans six provinces devront absorber des hausses des frais de scolarité variant entre 2 % et 8 %.

"Malgré la récession et un marché de l'emploi lugubre, le gouvernement fédéral n'a rien fait pour bonifier l'aide financière offerte aux étudiantes et étudiants ou encore pour réduire les frais de scolarité, poursuit Mme Giroux-Bougard. En refusant d'agir pour réduire l'endettement étudiant, le gouvernement a choisi de faire fi d'un volet essentiel de la reprise économique."

Fondée en 1981, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est l'organisation étudiante la plus importante au Canada, regroupant plus d'un demi-million d'étudiantes et d'étudiants des dix provinces.

Renseignements: Katherine Giroux-Bougard, présidente nationale, (613) 232-7394; Noah Stewart, président national adjoint, (613) 232-7394

FTQ, 7 août 2009 - "37,000 chômeurs de plus au Québec, il va falloir qu'Ottawa finisse par comprendre l'urgence d'agir dans le dossier de l'assurance-emploi" - Michel Arsenault président de la FTQ

Prenant acte de la montée substantielle du nombre de chômeurs et chômeuses au Québec en juillet, le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) s'en est pris à l'immobilisme du fédéral dans ce dossier. "Le taux de chômage a monté de deux et demi pourcent depuis la dernière élection fédérale, et on attend toujours qu'Ottawa passe à l'action sur ce front", de constater Michel Arsenault, président de la FTQ.

Par ailleurs, si la position des conservateurs est assez claire sur cette question, les libéraux cultivent l'ambiguïté. "Les libéraux auraient avantage à clarifier leur position, eux qui ont utilisé l'argent des chômeurs pour payer la dette. Attendent-ils que la récession soit terminée avant de forcer le jeu avec le gouvernement conservateur?" de se demander Michel Arsenault.

Au Québec, pas moins de 70 000 travailleurs ont perdu leur emploi depuis le début de la récession, et ce, dans à peu près tous les secteurs d'activité ce qui amène le taux de chômage officiel à 9 pourcent pour juillet.

La FTQ continue de réclamer des changements majeurs au régime d'assurance-emploi afin d'améliorer l'accessibilité et la générosité des prestations d'assurance-emploi. "D'un point de vue économique, il n'y a pas de meilleure façon de stimuler l'économie en temps de récession que d'aider les chômeurs à passer à travers. Les conservateurs font preuve dans ce dossier d'entêtement idéologique qui doit être dénoncée haut et fort", de conclure le président de la FTQ.

Renseignements: Jean Laverdière, (514) 893-7809; Source: FTQ

Radio-Canada, 7 août 2009 -Chômage : 45 000 emplois de moins

Le Canada a perdu 45 000 emplois au mois de juillet, selon les dernières données de Statistique Canada. Le taux de chômage reste toutefois inchangé, à 8,6 %, étant donné la baisse du nombre de personnes comptabilisées au sein de la population active.

Les jeunes et les femmes s'avèrent particulièrement touchés par cette perte d'emplois. Les 15 à 24 ans ont perdu 37 500 emplois, tandis que le recul chez femmes de 25 à 54 ans se chiffre à 21 600. Les hommes de 25 à 54 ans ont gagné 14 600 emplois. Une situation inverse à la tendance, étant donné que cette catégorie de travailleurs a perdu 201 000 emplois depuis octobre 2008, dernier sommet de l'emploi. Chez les jeunes, la perte s'élève à 205 000 emplois pour la même période. Les travailleurs de 55 ans et plus, eux, ont gagné 90 000 emplois.

Le Québec glisse, l'Ontario remonte légèrement

Le Québec s'avère le plus touché par ce recul estival. Après quatre mois sans variation notable, la province a perdu 37 000 emplois en juillet. Le taux de chômage atteint ainsi 9 %, soit son niveau le plus élevé depuis janvier 2004, note Statistique Canada.

La Saskatchewan connaît une perte moindre, avec 5000 emplois de moins en juillet, pour enregistrer un taux de chômage de 4,7 %. Terre-Neuve-et-Labrador perd 2800 emplois en juillet, avec un taux de chômage qui s'élève à 17,1 %. Le nombre d'emplois avait toutefois augmenté en juin.

L'Ontario connaît une légère embellie, avec une diminution de 0,3 point du taux de chômage, qui se chiffre à 9,3 %. Des hausses dans le secteur des services ont « plus que compensé les baisses qui se sont poursuivies dans la construction », note l'organisme fédéral.

Depuis le début du repli du marché du travail l'automne dernier, l'emploi a diminué de 2,4 % à l'échelle nationale. Les provinces les plus touchées sont:

- L'Ontario: -3,3 %;
- Terre-Neuve-et-Labrador: -2,8 %;
- La Colombie-Britannique: -2,7 %;
- L'Alberta: -2,4 %.

Le privé encaisse des pertes

Les pertes se poursuivent chez les employés du secteur privé. Au niveau national, les employés du secteur privé encaissent une perte de 75 000 emplois au mois de juillet, pour un total de 436 000 emplois en moins depuis octobre 2008.

Le nombre de travailleurs indépendants a, quant à lui, augmenté de 35 000 au mois de juillet - ce qui porte l'augmentation à 75 000 depuis octobre dernier.

La construction a perdu 18 000 emplois en juillet.

En juillet, l'emploi a reculé de 22 000 dans les services d'hébergement et de restauration, tandis qu'il a augmenté de 24 000 dans le commerce de détail et le commerce de gros.

La construction a reculé de 18 000 emplois en juillet, après trois mois de relative stabilité. Ce secteur a ainsi perdu 120 000 depuis octobre, soit une baisse de 9,6 %.

Statistique Canada note aussi que les étudiants connaissent un été difficile côté travail, avec un recul de 10,9 % du nombre d'emplois en juillet par rapport au même mois l'année dernière. Leur taux de chômage atteint ainsi 20,9 %, soit le taux le plus élevé pour ce mois depuis que des données comparables existent, en 1977.

La Presse Canadienne, 7 août 2009 - Le taux de chômage est resté inchangé à 8,6 pour cent en juillet au Canada

Le taux de chômage était stable à 8,6 pour cent en juillet au pays. Après avoir peu bougé en juin, l'emploi a toutefois diminué de 45 000 au cours du mois dernier.

Statistique Canada souligne que les pertes d'emploi ont touché à la fois le travail à temps plein et le travail à temps partiel. L'emploi s'est replié principalement chez les jeunes de 15 à 24 ans et chez les femmes de 25 à 54 ans. La tendance à la baisse chez les employés du secteur privé a persisté mais on a noté une progression soutenue de l'emploi autonome.

En juillet, l'emploi a diminué dans les services d'hébergement et de restauration, ainsi que dans la construction. Le commerce de détail et le commerce de gros ont pour leur part connu des augmentations.

Le taux de chômage a augmenté de deux dixièmes au Québec en juillet pour passer à neuf pour cent. C'est le plus élevé depuis janvier 2004. Après quatre mois sans enregistrer de pertes notables, l'emploi au Québec a reculé au total de près de 37 000.

Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage est passé à 9,4 pour cent, en hausse de deux dixièmes par rapport au mois précédent. En Ontario, il a baissé de trois dixièmes à 9,3 pour cent.

Le mois de juillet a été difficile pour les étudiants canadiens. Leur taux de chômage a atteint 20,9 pour cent. Il s'agit du taux de chômage le plus élevé noté en juillet pour les étudiants depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 1977. L'emploi a reculé de 10,9 pour cent chez les jeunes de 15 à 24 ans par rapport au même mois de l'année précédente.

Le taux de chômage était stable à 8,6 pour cent en juillet au Canada. Voici le taux pour les grandes villes du pays. Le chiffre du mois précédent figure entre parenthèses:

- Saint-Jean, T.-N.-L. 8,1 (7,6)
- Halifax 6,0 (5,9)
- Saint-Jean, N.-B. 5,0 (5,0)
- Saguenay 9,8 (9,2)
- Québec 4,8 (4,6)
- Trois-Rivières, 8,3 (8,2)
- Sherbrooke 8,5 (9,1)
- Montréal 9,6 (9,5)
- Gatineau 5,4 (5,4)
- Ottawa 6,0 (6,4)
- Kingston 7,2 (6,6)
- Toronto 10,0 (9,6)
- Hamilton 8,2 (7,1)
- Kitchener 9,9 (9,9)
- London 10,6 (10,4)

- Oshawa 9,7 (8,7)
- St. Catharines-Niagara 10,5 (10,9)
- Sudbury 9,8 (8,9)
- Thunder Bay 8,5 (8,8)
- Windsor 15,2 (14,4)
- Winnipeg 5,3 (4,9)
- Regina 3,2 (3,4)
- Saskatoon 4,7 (4,6)
- Calgary 6,9 (6,6)
- Edmonton 7,0 (6,5)
- Abbotsford 9,0 (8,2)
- Vancouver 7,0 (6,9)
- Victoria 6,1 (6,3)

Le taux de chômage était stable à 8,6 pour cent en juillet au Canada. Voici le taux pour les provinces du pays. Le chiffre du mois précédent figure entre parenthèses:

- Terre-Neuve 17,1 (15,6)
- Ile-du-Prince-Edouard 12,3 (12,2)
- Nouvelle-Ecosse 9,2 (9,4)
- Nouveau-Brunswick 9,4 (9,2)
- Québec 9,0 (8,8)
- Ontario 9,3 (9,6)
- Manitoba 5,2 (5,2)
- Saskatchewan 4,7 (4,6)
- Alberta 7,2 (6,8)
- Colombie-Britannique 7,8 (8,1)

La Presse Canadienne, 7 août 2009 - Québec: le taux de chômage atteint 9%

Si le taux de chômage est resté stable au Canada en juillet, les pertes d'emplois au Québec ont connu une importante hausse durant la même période.

Le taux de chômage était stable à 8,6 % en juillet au pays. Après avoir peu bougé en juin, l'emploi a toutefois diminué de 45 000 au cours du mois dernier.

Statistique Canada souligne que les pertes d'emploi ont touché à la fois le travail à temps plein et le travail à temps partiel. L'emploi s'est replié principalement chez les jeunes de 15 à 24 ans et chez les femmes de 25 à 54 ans. La tendance à la baisse chez les employés du secteur privé a persisté mais on a noté une progression soutenue de l'emploi autonome.

En juillet, l'emploi a diminué dans les services d'hébergement et de restauration, ainsi que dans la construction. Le commerce de détail et le commerce de gros ont pour leur part connu des

augmentations.

Au Québec

Le taux de chômage a augmenté de deux dixièmes au Québec en juillet pour passer à neuf pour cent. C'est le plus élevé depuis janvier 2004. Après quatre mois sans enregistrer de pertes notables, l'emploi au Québec a reculé au total de près de 37 000.

Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage est passé à 9,4 %, en hausse de deux dixièmes par rapport au mois précédent. En Ontario, il a baissé de trois dixièmes à 9,3%.

Le mois de juillet a été difficile pour les étudiants canadiens. Leur taux de chômage a atteint 20,9%. Il s'agit du taux de chômage le plus élevé noté en juillet pour les étudiants depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 1977. L'emploi a reculé de 10,9% chez les jeunes de 15 à 24 ans par rapport au même mois de l'année précédente.

Radio-Canada, 7 août 2009 - Conseil de la fédération : Difficile consensus

Réunis au sein du Conseil de la fédération, les premiers ministres provinciaux se sont entendus jeudi pour lancer un appel sur la réforme de l'assurance-emploi, mais sans donner plus de détails.

La proposition, qui tient en cinq points, prône un régime « équitable » et non « égal » d'un bout à l'autre du pays.

Les élus se sont entendus pour recommander de « rationaliser » le nombre de régions pour le calcul des prestations à travers le pays, mais sans préciser de combien. Ces régions sont actuellement au nombre de 58.

Le taux de chômage de chacune de ces régions détermine le nombre d'heures de travail requis pour avoir accès aux prestations d'assurance-emploi. Il peut varier entre 420 heures, là où le chômage est élevé, à plus de 700 heures là où il est faible.

Cette proposition insiste aussi sur la nécessité, pour Ottawa, de présenter une réforme qui mettra davantage l'accent sur la formation. Les premiers ministres demandent aussi la tenue d'un sommet national sur les régimes de retraite.

Pas un mot toutefois sur le nombre de régions de calcul souhaitées, le nombre d'heures requis ou la valeur des prestations.

Divergences provinciales

Malgré tout, le premier ministre Jean Charest a soutenu, jeudi en fin de journée, que la proposition retenue était « une affaire de bon sens » qui reconnaît le « fait que le marché du travail est très différent d'une région à l'autre ». Québec s'était montré réticent à changer le mode de calcul

de l'admissibilité.

Les premiers ministres de l'Ouest proposaient quant à eux de ramener à trois le nombre de seuils requis pour se qualifier à l'assurance-emploi, en fonction du milieu de vie: milieu urbain, rural ou région éloignée.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, allait plus loin en réclamant le même traitement pour tout le monde.

Les premiers ministres provinciaux feront connaître leurs attentes au premier ministre Stephen Harper, qui s'est engagé à moderniser ce programme cet automne.

La discorde persiste à Ottawa

Du côté d'Ottawa, la question continue d'ailleurs de semer la discorde entre conservateurs et libéraux. Jeudi, les membres des deux partis qui participent au groupe de travail mis en place se sont réunis, sans toutefois réaliser de progrès substantiels.

Le chef du parti libéral, Michael Ignatieff, prône un standard de 360 heures partout au pays pour devenir admissible aux prestations. Les conservateurs rejettent cette idée, estimant la mesure trop coûteuse pour les coffres de l'État.

Faute d'accord sur ce sujet, le chef libéral laisse planer l'ombre d'une élection fédérale cet automne. Rappelons que le nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi a augmenté de 9,2 % au mois de mai dernier par rapport au mois précédent.

AFP, 7 août 2009 - É-U: le taux de chômage baisse

Les destructions d'emplois ont nettement ralenti aux États-Unis en juillet, et le taux de chômage a baissé contre toute attente à 9,4%, selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail.

En données corrigées des variations saisonnières, la première économie mondiale a supprimé 247 000 emplois nets sur ce mois, contre 443 000 le mois précédent.

C'est mieux que ce qu'anticipaient les économistes, qui tablaient en moyenne sur 325 000 emplois détruits.

La surprise est venue de la baisse du taux de chômage, à 9,4% en juillet contre 9,5% le mois précédent, alors que les économistes attendaient une hausse à 9,6%, et que les autorités ont prévenu que le chômage allait monter jusqu'en 2010.

«En juillet, les suppressions d'emplois ont continué dans la plupart des grands secteurs de l'économie», a indiqué le département du Travail.

Mais, a-t-il ajouté, «la moyenne des emplois détruits chaque mois de mai à juillet (331 000) est environ la moitié de celle de novembre à avril (645 000)».

Le Devoir, 7 août 2009 - Assurance-emploi: le plan d'Ignatieff ne coûterait pas plus de 1,5 milliard de dollars

La réforme du programme d'assurance-emploi a occupé hier autant les premiers ministres provinciaux réunis à Regina que les politiciens à Ottawa. Les premiers ont rejeté l'idée d'une norme unique d'accessibilité au programme, tandis que les seconds se sont fait dire qu'une telle réforme, exigée par le Parti libéral du Canada, ne grèverait pas le budget fédéral.

La modification au programme d'assurance-emploi proposée par le chef libéral Michael Ignatieff ne sera pas l'apocalypse financière annoncée par les conservateurs. Un fonctionnaire fédéral a confirmé hier que l'abaissement du seuil d'admissibilité à 360 heures travaillées permettrait à 150 000 chômeurs supplémentaires de recevoir des prestations pour un coût maximal de 1,1 à 1,5 milliard de dollars par année.

Pour une seconde fois hier, le comité partisan libéral-conservateur formé pour discuter d'une réforme du système d'aide aux chômeurs s'est réuni. Selon les informations obtenues par Le Devoir, un fonctionnaire fédéral a été dépêché pour chiffrer les réformes envisagées, et ce qu'il a dit a fait très plaisir aux membres libéraux. En moyenne, leur a-t-il confirmé, les chômeurs supplémentaires qui se qualifieraient désormais à cause du seuil d'admissibilité plus bas toucheraient 6 900 \$. La facture pour Ottawa, déjà dans le rouge, ne serait donc pas insurmontable. Les conservateurs ont refusé de commenter ces chiffres, hier, eux qui qualifient les demandes de Michael Ignatieff d'irréalistes.

Les fonctionnaires fédéraux ont également chiffré la réforme proposée par les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest, analyse obtenue par La Presse canadienne. Cette proposition prévoit ramener à trois le nombre de normes d'accessibilité au pays: une pour les villes, une pour les régions rurales et une autre pour les régions éloignées. Ils n'ont pas précisé le nombre d'heures qu'un chômeur habitant l'une ou l'autre de ces trois «régions» devrait avoir travaillées pour se qualifier au programme. Les fonctionnaires fédéraux ont donc établi, aux fins de leur calcul, qu'il serait de 720 heures en ville et de 420 heures en région éloignée (ce qui correspond aux normes supérieure et inférieure au pays à l'heure actuelle).

Résultat: les fonctionnaires prédisent que 45 % des chômeurs recevraient des prestations moins généreuses avec ce modèle, 35 % recevraient des prestations plus copieuses et 20 % ne verraient aucune différence. Les fonctionnaires ne disent pas, toutefois, si un plus grand nombre de chômeurs se qualifieraient au programme d'assurance-emploi. À l'heure actuelle, seulement 50,3 % des gens ayant perdu leur emploi touchent des prestations, selon les plus récents calculs du Congrès du travail du Canada.

Une entente diluée

Les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest n'ont toutefois pas réussi à rallier leurs homologues à leur proposition hier. Leur discussion au Conseil de la fédération à Regina a débouché sur une déclaration commune diluée. Les 10 premiers ministres s'entendent seulement sur le fait que le programme doit offrir «un soutien équitable aux Canadiens sans égard au lieu où ils résident». Ils s'entendent aussi pour se départir des 58 normes d'accessibilité, mais ne disent pas combien il en faudrait. Ils veulent surtout qu'une éventuelle réforme ne diminue ni l'accès ni le niveau des prestations actuel.

«Il y a eu un débat sur l'utilisation du mot "équitable" plutôt que le terme "égal"», a reconnu Brad Wall, le premier ministre hôte de la conférence. «En parlant d'équité, les premiers ministres reconnaissent qu'il y a des réalités économiques [différentes] d'une région du pays à l'autre. L'équité ne passe pas nécessairement par un traitement égal.»

Il s'agit aussi d'une défaite pour l'Ontario qui allait encore plus loin en demandant, comme le fait Michael Ignatieff, une seule norme unique d'accessibilité pour l'ensemble du pays. Il semble que les premiers ministres aient eu à coeur la viabilité financière du programme, le communiqué de presse final mentionnant que «le régime doit être abordable».

Jean Charest, qui n'était pas chaud aux propositions de ses collègues, était heureux de la déclaration finale. «Ça fait notre affaire», a-t-il dit. Selon lui, «c'est une affaire de bon sens. Il y a une reconnaissance que le marché du travail est très différent d'une région à l'autre et à l'intérieur des régions».

Les premiers ministres demandent aussi que le gouvernement fédéral consacre une part plus importante du fonds d'assurance-emploi à la formation de la main-d'oeuvre. Il y consacre environ 0,5 %, alors que la loi permet d'aller jusqu'à 0,8 %.

Des pensions plus généreuses

Les premiers ministres provinciaux ont par ailleurs demandé au gouvernement fédéral de tenir un sommet national sur les revenus de retraite. Des études indépendantes récentes prédisent qu'un taux élevé de travailleurs du secteur privé seront incapables de subvenir à leurs besoins de base une fois à la retraite. Dans l'entourage du premier ministre de la Colombie-Britannique, celui qui a lancé cette idée, on reconnaît ne pas avoir de plan précis en tête. On pourrait songer à bonifier l'actuel Régime de pensions du Canada (dont le Québec s'est inspiré pour créer sa Régie des rentes), à créer des régimes provinciaux complémentaires ou même de remplacement, plus généreux que celui d'Ottawa.

«On doit lancer une grande conversation nationale pour s'assurer qu'on ne devient pas un fardeau pour nos enfants», a expliqué l'Ontarien Dalton McGuinty. Selon lui, les gouvernements pourraient tout simplement encourager les citoyens à épargner davantage. Jean Charest a indiqué que cette question «déborde de la Régie des rentes du Québec» et qu'à ce titre, il était «très intéressé» par ce dossier.

Hélène Buzzetti

La Presse, 7 août 2009 - Assurance emploi un dossier qui divise : Bras de fer à Ottawa

Sept semaines après avoir évité de justesse le déclenchement d'une campagne électorale sur la question sensible d'une réforme de l'assurance emploi, libéraux et conservateurs peinent toujours à s'entendre sur des solutions communes.

À l'issue de la deuxième rencontre du comité bipartite libéral-conservateur sur la question, les deux camps estiment que les discussions "progressent", mais les obstacles demeurent nombreux.

"Nous sommes en train de discuter. Ça a été dur de leur faire faire leurs devoirs. On a dû pousser fort", a souligné Marlene Jennings, députée libérale de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine, qui représente, avec son collègue Mike Savage, les troupes de Michael Ignatieff au sein du comité conjoint.

"On espère que les conservateurs mettront de l'eau dans leur vin. Tant que les discussions continuent, il y a de l'espoir", a-t-elle ajouté.

La réunion d'hier a surtout permis au Parti libéral de clarifier ses propositions, a expliqué Mme Jennings, accusant à demi-mot les conservateurs d'avoir mené une campagne de désinformation en gonflant les coûts associés aux idées libérales.

"C'est un jeu que les conservateurs font continuellement. Ils inventent des choses et disent que c'est ce que les autres proposent. Mais c'est une pure invention. C'est de la foutaise", a lancé la députée libérale.

La réforme de l'assurance emploi promet d'être le dossier chaud de l'automne, et pourrait être l'enjeu décisif qui plongera le Canada en élections générales.

En juin dernier, M. Ignatieff avait menacé de retirer sa confiance au gouvernement si une réforme de l'assurance emploi n'était pas entreprise. Le déclenchement d'une campagne électorale avait été évité in extremis quand le chef libéral s'était entendu avec le premier ministre Stephen Harper pour créer ce comité bipartite.

Les libéraux réclament des normes nationales d'admissibilité plutôt que par région économique, comme c'est le cas actuellement. Pour Michael Ignatieff, il s'agit d'une question d'équité. Son parti propose d'abaisser de 420 à 360 le nombre d'heures de travail nécessaire pour être admissible aux prestations, sans pour autant augmenter le temps de couverture.

"On travaille ensemble"

La semaine dernière, la ministre des Ressources humaines et du développement des compétences, Diane Finley, aussi membre du comité, avait qualifié de "fantaisistes" les demandes libérales,

estimant que la facture serait trop élevée pour la capacité de payer des contribuables canadiens. Hier, elle s'est montrée plus conciliante, affirmant vouloir trouver "un terrain d'entente". "On travaille ensemble. On ne s'entend pas toujours sur les politiques, mais on partage des idées et on essaie d'en trouver de nouvelles", a dit la ministre Finley.

Or, les trois partis de l'opposition à Ottawa s'entendent sur plusieurs changements au système. Le seuil de 360 heures et l'abolition du délai de carence ont fait l'objet de projets de loi présentés par le NPD et par le Bloc québécois. L'opposition, majoritaire, a aussi fait adopter une motion à la Chambre des communes réclamant une réforme en profondeur de l'assurance emploi.

"Les besoins, on les connaît et les mesures à prendre aussi", a estimé hier le porte-parole du Bloc québécois en matière de ressources humaines et de développement social, Yves Lessard, qui qualifie de "trompe-l'oeil" la mise sur pied du comité bipartite sur l'assurance emploi.

"Ils gagnent du temps sur le dos des travailleurs. Il fallait agir il y a longtemps. Pendant ce temps-là, la crise continue", s'est insurgé M. Lessard.

Le Bloc québécois est particulièrement critique à l'égard de M. Ignatieff. "C'est au printemps qu'il aurait dû mettre son pied à terre, a souligné le député bloquiste. Les libéraux manquent à leurs responsabilités envers la population."

Libéraux et conservateurs se rencontreront à nouveau les 13 et 20 août. Le comité bipartite doit remettre son rapport en chambre le 28 septembre. Le Parti libéral dispose d'une journée de l'opposition la même semaine. Les troupes de Michael Ignatieff pourraient présenter une motion de défiance et tenter de faire tomber le gouvernement s'ils sont insatisfaits des mesures conservatrices pour venir en aide aux travailleurs.

LES CRITÈRES ET LIMITES DU RÉGIME

Entre 420 et 700 heures

Nombre d'heures de travail nécessaires pour avoir droit à l'assurance emploi. Il varie selon le taux de chômage dans la région.

2 semaines

"Délai de carence" pendant lequel le chômeur ne reçoit rien

50 semaines

Période maximale pendant laquelle on peut recevoir des prestations

83%

Proportion des chômeurs qui avaient droit à l'assurance emploi en 1989

50,3%

Proportion des chômeurs qui y ont accès en 2009

La Presse, 7 août 2009 - Assurance emploi un dossier qui divise : Les provinces réclament un régime simplifié

Contexte économique difficile oblige, le chômage est à l'avant-plan des discussions des premiers ministres au Conseil de la fédération. Bien conscientes de l'enjeu, les troupes de Stephen Harper et de Michael Ignatieff continuent leur duel sur les réformes à apporter à l'assurance emploi. Le sujet est délicat: il a failli provoquer des élections il y a à peine deux mois.

Malgré leurs importantes divergences d'opinions, les premiers ministres des provinces et territoires ont convenu de réclamer, d'une seule voix, des améliorations au régime d'assurance emploi.

Simplification du régime, rationalisation du nombre de régions, l'assurance emploi "doit offrir un soutien équitable aux Canadiens, sans égard au lieu où ils résident", écrivent les premiers ministres dans un communiqué conjoint rendu public en fin de journée hier.

La veille, le premier ministre Jean Charest s'était montré très frileux à l'idée de revoir l'aspect géographique des critères d'admissibilité. "Sur le plan du nombre d'heures requis, à nos yeux, il faut maintenir une reconnaissance des différences régionales", a dit M. Charest, mercredi, à son arrivée au Conseil de la fédération, à Regina. Hier, le premier ministre s'est dit très satisfait de la position consensuelle adoptée avec ses homologues.

"Nous, on voit ça comme une affaire de bon sens, la reconnaissance du fait que le marché du travail est très différent d'une région à l'autre. Le Canada, c'est un grand pays. Le marché du travail est diversifié", a dit M. Charest.

Dans les demandes faites à Ottawa, les premiers ministres provinciaux précisent que les réformes ne doivent pas diminuer l'accès aux prestations ni leur niveau et que "le régime doit être abordable, viable et financé à partir d'un fonds autonome et indépendant".

Les premiers ministres somment aussi le gouvernement fédéral d'accroître les sommes pour la formation, les prestations de maternité et les mesures actives pour l'emploi.

De l'eau dans leur vin

Les premiers ministres de l'ouest du Canada s'étaient présentés à ce Conseil de la fédération avec l'espoir de rallier leurs homologues à un plan de réforme en profondeur de l'assurance emploi. Plutôt que les 58 zones économiques qui servent actuellement pour définir les critères d'admissibilité, les premiers ministres de la région proposaient de simplifier le processus en créant trois catégories: milieu urbain, milieu rural et régions éloignées.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, plaide quant à lui pour une norme nationale unique, avec un traitement égal pour tous.

Les demandes finales, approuvées par tous, s'éloignent grandement de ces propositions. Elles reconnaissent seulement que le nombre de régions pourrait être réduit, sans toutefois préciser de quelle manière.

Pour le premier ministre Charest, l'important était de mettre l'accent sur la formation, afin que les chômeurs retournent le plus vite possible au travail. La liste des demandes parle d'ailleurs d'une "aide transitoire pour aider les travailleurs sans emploi à traverser ces périodes économiques difficiles".

Les premiers ministres des provinces et territoires ne se risquent toutefois pas à chiffrer le nombre d'heures de travail requis pour être admissible aux prestations, alors que le débat fait rage à Ottawa. Selon le taux de chômage dans la région, il faut actuellement avoir travaillé entre 420 et 700 heures pour être admissible à l'assurance emploi.

Chômage en essor

Le Parti libéral de Michael Ignatieff juge "inéquitables" ces critères d'admissibilité variant d'une région à l'autre. Libéraux, néo-démocrates et bloquistes suggèrent d'abaisser le seuil à 360 heures. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a été accusé à maintes reprises par l'opposition de traîner les pieds dans le dossier.

Bon an, mal an, environ la moitié des Canadiens qui se retrouvent sans travail ne sont pas admissibles à l'assurance emploi, une situation que déplorent les partis de l'opposition.

En mai dernier, on comptait plus de 778 000 chômeurs au pays, une augmentation de 66 % par rapport à la même date l'année précédente. Au Québec seulement, 206 720 personnes étaient au chômage en mai, une augmentation de 33% par rapport à 2008.

En cette période difficile, les questions économiques ont meublé la majeure partie des discussions entre les premiers ministres réunis à Regina. Ils ont d'ailleurs convenu de demander au gouvernement fédéral d'organiser un sommet national sur les revenus de retraite. D'une seule voix, les premiers ministres ont réitéré leur inquiétude face aux velléités protectionnistes de certains États américains. Aujourd'hui, il sera davantage question des changements climatiques, un sujet épineux pour lequel les divergences de positions sont souvent fréquentes.

L'ASSURANCE EMPLOI AU CANADA

16 milliards

Somme totale qu'Ottawa a versée aux chômeurs en 2008-2009

778 650

Prestataires en mai dernier au Canada, en hausse de 66% par rapport à 2008

206 720

Prestataires au Québec en mai 2009, en hausse de 33% par rapport à l'an dernier

447\$

Prestation maximale hebdomadaire à laquelle a droit un chômeur

55%

Pourcentage du revenu brut reversé en prestation d'assurance chômage, jusqu'au maximum de 447\$

330\$

Prestation moyenne effectivement versée aux chômeurs en 2008

Malorie Beauchemin

La Presse Canadienne, 7 août 2009 - Les provinces finissent par s'entendre sur une réforme de l'assurance-emploi

Malgré des vues opposées, les premiers ministres des provinces ont fini par s'entendre, jeudi, sur les grandes lignes d'une réforme souhaitée du régime d'assurance-emploi.

Ils feront donc connaître leurs attentes au premier ministre Stephen Harper, qui s'est engagé à moderniser ce programme cet automne.

La position retenue jeudi reflète celle défendue par le Québec, tandis que les provinces de l'ouest et l'Ontario, qui visaient un changement de cap majeur, ont mordu la poussière.

La proposition, qui tient en cinq points, prône finalement un régime "équitable" et non "égal" d'un bout à l'autre du pays, comme le revendiquaient les premiers ministres de l'ouest.

Les premiers ministres, réunis au sein du Conseil de la fédération, se sont aussi entendus pour recommander de réduire le nombre de régions (actuellement 58) délimitées à travers le pays, mais sans préciser de combien.

Le taux de chômage de chacune de ces régions détermine le nombre d'heures de travail requis pour avoir accès aux prestations d'assurance-emploi.

Ce nombre peut varier actuellement entre 420, où le chômage est élevé, et plus de 700, s'il est faible.

La proposition finalement retenue est le triomphe du bon sens, a soutenu le premier ministre Jean Charest, en point de presse, en fin de journée.

"C'est une affaire de bon sens et de reconnaissance du fait que le marché du travail est très différent d'une région à l'autre", a-t-il commenté.

Elle insiste aussi sur la nécessité, pour Ottawa, de présenter une réforme qui mettra davantage l'accent sur la formation.

Les premiers ministres de l'ouest proposaient de ramener à trois le nombre de seuils requis pour se qualifier à l'assurance-emploi, en fonction du milieu de vie: milieu urbain, rural ou région éloignée.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, allait plus loin en voulant le même traitement pour tout le monde.

Jocelyne Richer

Parti Libéral du Canada, 7 août 2009 - Soyons réalistes : Les conservateurs de Stephen Harper déforment les chiffres pour augmenter artificiellement le coût de l'assurance-emploi

Les conservateurs de Stephen Harper se livrent à des manipulations politiques du groupe de travail sur l'assurance-emploi.

Les conservateurs ont demandé aux agents officiels du gouvernement de chiffrer un projet qui n'est PAS le projet libéral.

Au lieu de chiffrer le projet libéral qui prévoit d'inclure les travailleurs mis à pied qui ont cotisé à l'assurance-emploi mais n'y ont pas droit car ils n'ont pas travaillé un nombre d'heures suffisant, les conservateurs ont tout simplement décidé de chiffrer un projet qui inclurait de nombreux autres groupes, ce qui fait plus que doubler le nombre de bénéficiaires potentiels.

Lors de la réunion du groupe de travail aujourd'hui, des agents officiels du ministère ont confirmé que le coût réel de la proposition libérale serait d'environ 6 900 \$ par bénéficiaire supplémentaire, ce qui correspond aux estimations de TD Bank economics et confirme les calculs libéraux selon lesquels la proposition des 360 heures coûterait entre 1 et 1,5 milliard de dollars.

Sept semaines après avoir annoncé la formation du groupe de travail sur l'assurance-emploi, les conservateurs n'ont toujours pas présenté le plan promis par Stephen Harper.

La Presse Canadienne , 7 août 2009 - Réforme de l'assurance-emploi : La mésentente perdue entre libéraux et conservateurs

Le coût d'une réforme de l'assurance-emploi, un dossier qui pourrait plonger le Canada vers de nouvelles élections, cet automne, est devenu la plus récente source de friction entre le Parti conservateur et le Parti libéral.

Selon des responsables du gouvernement fédéral, la mise sur pied d'une proposition libérale visant à faciliter l'accès aux prestations d'assurance-emploi coûterait 4 milliards \$ par année.

Mais des porte-parole du PLC ont répliqué que les conservateurs avaient «exagérément gonflé» le nombre de personnes qui seraient admissibles aux prestations dans le cadre de cette réforme. De ce fait, ajoutent les autorités du Parti libéral, les conservateurs aboutissent avec des «coûts astronomiques» ce qui leur permet de justifier leur rejet de la proposition.

Le député libéral de Dartmouth-Cole Harbour, Mike Savage, a accusé les conservateurs de dénaturer l'information à des fins politiques. Selon M. Savage, les conservateurs ont multiplié par quatre le coût de la réforme telle que proposée par les libéraux.

M. Savage siège au sein du comité bipartite dont le rôle est de trouver un terrain d'entente sur un projet de réforme de l'assurance-emploi, afin d'éviter le déclenchement d'élections fédérales.

Les prévisions des dépenses, élaborées par des représentants de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ont été présentées aux membres du comité, jeudi.

Joan Bryden

Parti Libéral du Canada, 6 août 2009 - Ce qu'ils en disent: Les Canadiens appuient la demande de Michael Ignatieff en faveur d'une meilleure équité régionale pour l'assurance-emploi

« Les travailleurs canadiens, qu'ils vivent dans les provinces atlantiques, dans l'Ouest, dans le Nord ou en Ontario, devraient être traités de la même façon. [...] Actuellement nous avons un vrai assortiment de critères d'admissibilité. [...] Quand nous travaillons tous ensemble, quand nous traitons tous les Canadiens équitablement et avec respect, je pense que tout le monde y gagne et que ça renforce le pays tout entier. »

- Gordon Campbell, PM de la Colombie-Britannique, CBC Newsworld, le 6 août 2009

« Le système est beaucoup trop compliqué. La bonne nouvelle est que la plupart des gens comprennent que le programme de l'assurance-emploi, qui a été conçu au lendemain de la grande crise économique des années 30, n'est plus adapté à notre économie moderne. »

- Dalton McGuinty, PM de l'Ontario, Toronto Star, le 6 août 2009

« Au lieu d'avoir plus de cinquante façons de calculer le nombre d'heures travaillées exigées, nous devons simplifier le plus possible. Ces programmes doivent être équitables pour toutes les régions du pays. Je pense que ce n'est pas trop demander au gouvernement fédéral d'être juste. »

- **Brad Wall, PM de la Saskatchewan. Regina Leader-Post, le 19 juin 2009**

« Une famille qui subit le chômage, qu'elle vive en Nouvelle-Écosse, au Québec ou en Alberta, subit le chômage, point. Je crois qu'il y a quelque chose comme 58 régions qui ont des critères différents pour l'assurance-emploi, sans parler de la paperasserie qui s'y rattache. »

- **Ed Stelmach, PM de l'Alberta, Presse canadienne, le 19 juin 2009**

« Le fait est qu'en période de ralentissement économique, il n'est pas plus facile de retrouver un emploi dans une région où le chômage est plus faible que dans une autre région où il est plus fort. L'écart significatif entre les critères d'admissibilité pourrait être éliminé au nom de l'équité. »

- **Branche économie de la banque TD, National Post, le 25 juillet 2009**

« Réinvestir dans le régime d'assurance-emploi réduirait la pression sur les provinces et sur les municipalités et augmenterait la stimulation de l'économie. C'est pourquoi le Congrès du travail du Canada demande toujours à Ottawa de réformer l'assurance-emploi en prenant les mesures suivantes : modifier les critères d'admissibilité pour offrir les prestations sur la base de 360 heures travaillées, quel que soit le lieu de résidence ou de travail au Canada. »

- **Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada, Toronto Star le 3 août 2009**

« La moitié seulement des travailleurs canadiens qui occupaient un emploi à temps partiel ont droit à des prestations. Pendant une récession, beaucoup de travailleurs pauvres, en particulier des femmes, voient leur revenu baisser considérablement à cause de la réduction du nombre d'heures et de semaines de travail, et ils sont encore plus nombreux à tomber à travers les mailles du filet. L'Autre budget fédéral [Alternative federal budget] propose un seuil d'admissibilité plus bas, uniforme, de 360 heures travaillées pour tout le pays, pour que plus de salariés qui ont perdu leur emploi puissent percevoir une aide. »

- **Canadian Centre for Policy Alternatives, Alternative Federal Budget 2009**

« Les 360 heures de Michael Ignatieff ? Pas de problème. C'est juste et équitable. »

- **Pierre Fortin, professeur d'économie à l'UQAM, l'Actualité, août 2009**

Métro Montréal, 6 août 2009 - Commerce : Charest fait la morale aux Américains

La clause «Buy American» du plan de relance économique de Washington soulève les passions à la réunion annuelle du Conseil de la fédération, à Regina. Jean Charest affirme que c'est la réputation des États-Unis, en matière de commerce, qui est en jeu.

Aux États-Unis, actuellement, certains adoptent une attitude qui n'est pas à la hauteur des engagements pris par le président Obama quant au respect des règles du commerce international, a

soutenu M. Charest en point de presse.

Le premier ministre québécois exhorte les élus américains à donner suite aux démarches effectuées par les provinces et le gouvernement fédéral au cours des derniers mois en faveur d'une plus grande ouverture des marchés entre les deux pays.

Car ceux qui ferment leurs portes au Canada envoient un signal au monde entier, quant à leur comportement en matière de commerce, selon lui. «Si les Américains ne sont pas capables de s'entendre avec le Canada sur une question comme celle-là alors que nos économies sont intégrées, ils envoient un signal qui va déborder la relation canado-américaine. Ils envoient un signal très important à tous les autres pays sur leur comportement sur le plan du commerce», a affirmé le premier ministre.

Le "Buy American Act", adopté par le Congrès, fait en sorte que les entreprises canadiennes sont exclues des appels d'offres pour les projets d'infrastructures des Etats américains et des municipalités.

En vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), seule l'administration fédérale américaine est assujettie au traité, pas les Etats, ni les villes.

Nouvelle pomme de discorde entre les provinces

L'assurance-emploi sera à l'ordre du jour de cette réunion annuelle du Conseil de la fédération et on sait déjà qu'il sera davantage une source de divergences entre les premiers ministres que de consensus.

Hier, les premiers ministres des 10 provinces et des territoires ont convergé vers la Saskatchewan, en prévision de cette réunion et d'une rencontre en parallèle avec les chefs autochtones du pays. Et avant même le début des discussions, il était évident que les provinces ne présenteraient pas un front uni devant Ottawa sur cette question.

Les premiers ministres de l'ouest proposent de simplifier et d'uniformiser le système actuel, en ramenant à seulement trois _ au lieu d'une cinquantaine _ le nombre de seuils requis pour se qualifier à l'assurance-emploi à travers la pays.

Interrogé à ce propos à son arrivée en Saskatchewan, le premier ministre Jean Charest n'a pas semblé chaud à l'idée. Il a dit vouloir connaître la proposition en détails, et son impact sur l'économie du Québec, avant de se prononcer.

Contrairement à plusieurs de ses homologues, il a dit aussi qu'il fallait continuer à tenir compte du fait qu'il existait des différences sur le plan régional, d'un bout à l'autre du pays.

"Pour ce qui est des modalités de reconnaissance des particularités régionales, il faudra attendre de voir le détail, parce que vraiment la réponse que vous me demandez, je ne peux vous l'offrir", a déclaré M. Charest, en point de presse, avant de rejoindre ses homologues.

"Montrez-moi ce que ça veut dire, s'il y a deux ou trois paliers (d'accessibilité)", a-t-il ajouté.

Le premier ministre fédéral, Stephen Harper, s'est engagé à présenter une réforme de l'assurance-emploi cet automne, alors que le taux de chômage devrait augmenter au pays en raison de la crise économique. Il a mandaté un comité pour étudier la question.

Le chef de l'opposition à Ottawa, Michael Ignatieff, propose une norme uniformisée nationale de 360 heures de travail pour pouvoir être admissible aux prestations d'assurance-emploi. Le gouvernement fédéral, qui est responsable de ce programme, refuse catégoriquement cette avenue.

Les critères actuels exigent entre 420 et 720 heures, selon les taux de chômage régional.

Les premiers ministres des provinces de l'ouest jugent que ces seuils variables sont discriminatoires pour leur province et prêchent, eux aussi, pour une approche plus uniforme.

Ils voudraient qu'on détermine si une personne est admissible en se basant uniquement sur son milieu de vie: urbain, rural ou en région éloignée.

Mais "on doit reconnaître qu'il y a des différences au niveau régional", soutient quant à lui le premier ministre Charest.

A l'opposé, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, dénonce un système "beaucoup trop compliqué", qui fonctionne "à deux vitesses". En point de presse, il est venu revendiquer une seule norme nationale, au moins sur une base temporaire, tant que la récession ne sera pas chose du passé.

Plus modestement, M. Charest a rappelé qu'une des demandes du Québec à Ottawa, à ce chapitre, consistait à éliminer le délais de carence de deux semaines.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour de la rencontre, notons la question des mesures de relance de l'économie et la lutte aux changements climatiques.

A ce propos, le premier ministre Charest a insisté pour dire que les provinces devaient être à la table des discussions devant mener à la position du Canada qui sera défendue à Copenhague, en décembre. On y déterminera alors de nouvelles cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES), pour faire suite au protocole de Kyoto, qui prend fin en 2012.

Le rôle des Etats fédérés doit être reconnu "dans les textes", a fait valoir M. Charest, car ce sont les provinces qui devront par la suite appliquer les décisions prises alors.

Le Devoir, 6 août 2009 - Conseil de la fédération - L'assurance-emploi divise les provinces

La réforme proposée par l'Ouest va trop loin pour le Québec, mais pas assez aux yeux de l'Ontario

La réforme éventuelle du programme d'assurance-emploi ne fait pas que faire s'affronter Stephen Harper et Michael Ignatieff. Les premiers ministres provinciaux, réunis cette semaine en Saskatchewan, ne s'entendent pas sur la façon de rendre le programme plus généreux en période de récession. Les provinces de l'Ouest proposent une simplification du régime qui va trop loin aux yeux du Québec, et pas assez à ceux de l'Ontario. Il semble que le chef du Parti libéral du Canada ne pourra pas s'appuyer sur un éventuel consensus des dix provinces pour affronter son adversaire conservateur lors du retour à la Chambre des communes en septembre.

Les premiers ministres des provinces et territoires ont convergé hier vers Régina pour la rencontre annuelle du Conseil de la fédération. L'économie sera au coeur de leurs discussions aujourd'hui et demain, et la réforme du programme d'assurance-emploi, en particulier, sera abordée.

Normes variables

L'actuel programme, réformé dans les années 1990 pour instaurer des normes d'admissibilité variables selon le taux de chômage d'une région donnée, n'avait jamais été testé en période de ralentissement économique. Aujourd'hui, les premiers ministres constatent qu'ils défavorisent certains chômeurs habitant des zones considérées comme ayant un bon marché de l'emploi.

Les quatre provinces de l'Ouest, dont le revirement soudain de fortune pénalise leurs chômeurs, se sont entendues en juin pour promouvoir un programme simplifié avec seulement trois seuils d'admissibilité: un pour les villes, un pour les régions rurales et un autre pour les régions éloignées. Les provinces n'ont pas déterminé le nombre d'heures travaillées pour chaque catégorie, mais on imagine que ce nombre sera plus élevé pour les villes. Le bloc de l'Ouest espère rallier cette semaine les autres provinces à son idée. Le premier ministre de Colombie-Britannique, Gordon Campbell, mènera la campagne et entend contacter Michael Ignatieff.

Mais déjà hier, l'Ontario et le Québec s'y sont montrés tièdes. «Montrez-moi ce que ça veut dire si on a deux ou trois paliers, et faisons l'analyse de l'impact que cela aura au Québec», a dit Jean Charest à son arrivée hier. Son entourage explique qu'avec seulement trois normes, on craint que toutes les villes soient placées sur un pied d'égalité. On ne peut quand même pas prétendre, illustre-t-on, que la réalité de l'emploi est la même au centre-ville de Calgary et à Gaspé. On désire donc conserver des normes variables pour tenir compte des réalités régionales.

À l'autre extrémité du spectre, l'Ontarien Dalton McGuinty trouve qu'il faut réduire encore davantage le nombre de normes -- pour n'en conserver qu'une seule -- sans quoi des villes comme Windsor, qui vivaient de l'industrie automobile, seront désavantagées. D'ailleurs, il reprend à son compte une bonne partie du raisonnement du chef libéral à Ottawa, Michael Ignatieff, qui a fait de la norme unique temporaire son cheval de bataille.

«Je crois qu'il doit n'y avoir qu'une seule norme d'admissibilité nationale, a dit M. McGuinty à son arrivée hier. Elle n'a pas besoin d'être en place très longtemps. Elle pourrait par exemple expirer lorsqu'un groupe indépendant conclut que la récession est terminée.» Par contre, il trouve que le chef du PLC va trop loin en militant pour que les nouveaux chômeurs n'aient pas besoin d'avoir travaillé un minimum de 360 heures (environ neuf semaines) pour toucher des prestations. «Je pense que c'est un peu bas. [...] En ce moment, le plus bas niveau pour se qualifier [dans certaines régions] est de 420 heures. Peut-être pourrions-nous adopter ce chiffre pour la durée de la récession?»

Au diable le déficit

Le premier ministre manitobain, Gary Doer, a mis en garde ses collègues contre la tentation de formuler des demandes irréalistes au gouvernement fédéral, responsable du programme d'assurance-emploi. «Il ne faut pas négliger l'impact que cela aura sur le déficit fédéral, car nous avons vu dans le passé que lorsque le déficit est trop élevé à Ottawa, ce sont tous les Canadiens qui écopent parce que les budgets de la santé, de l'éducation postsecondaire et de l'aide sociale sont amputés.»

Cette considération n'est pas partagée par tous. Jean Charest a rappelé que la caisse d'assurance-emploi est censée être indépendante. «Elle a été conçue dans la perspective où c'était une assurance publique, sociale, justement pour qu'elle se situe à l'extérieur du périmètre comptable. [...] En principe, le fonds d'assurance-emploi est un fonds qui doit être mis au service des travailleurs et non pas au service du fonds consolidé du gouvernement fédéral», rappelle-t-il.

Le sujet de l'assurance-emploi risque de se retrouver au centre de toute l'activité politique cet automne. Le Parti libéral de Michael Ignatieff demande une réforme majeure, sans quoi il retirera sa confiance au gouvernement minoritaire de Stephen Harper. En attendant l'affrontement parlementaire, conservateurs et libéraux ont créé un panel partisan pour discuter de la question pendant l'été. La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, en fait partie et elle a déjà déclaré que l'idée d'imposer un seuil unique de 360 heures travaillées était «fantaisiste».

Changements climatiques

Par ailleurs, en plus d'une rencontre avec les chefs autochtones du pays, les premiers ministres discuteront d'une foule d'autres sujets, notamment la préparation face au virus de la grippe A(H1N1), le protectionnisme américain et les changements climatiques. Jean Charest se dit préoccupé par le fait que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) songe à permettre les représailles économiques contre les pays se traînant les pieds en matière environnementale. «Il faut que le Canada s'inscrive avec les pays leaders. On ne peut pas se permettre d'être les derniers.»

Par contre, ce sujet risque d'être abordé par les premiers ministres de façon polie, ceux-ci s'étant entendus pour ne pas s'entendre dans le passé. Chacun a sa réalité bien particulière -- notamment l'Alberta avec ses sables bitumineux -- qu'il veut voir respectée.

Hélène Buzzetti

La Presse Canadienne, 6 août 2009 - Divisés sur l'assurance-emploi

Vue d'ensemble de la Chambre où siège l'Assemblée parlementaire en Saskatchewan, lieu où va se dérouler le Conseil de la fédération.

Les premiers ministres des provinces et des territoires sont arrivés mercredi dans la capitale de la Saskatchewan pour le Conseil de la fédération. Ils discuteront principalement d'économie et de moyens de contrer la récession.

Les premiers ministres vont tenter, entre autres, de s'entendre sur une position commune concernant l'accessibilité à l'assurance-emploi. Les provinces doivent, selon le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, adopter une approche plus unifiée envers le gouvernement fédéral.

Mais la tâche ne s'annonce pas facile. Les premiers ministres de l'Ouest et de l'Ontario souhaitent simplifier et uniformiser le système actuel, alors que le premier ministre du Québec, Jean Charest, n'est pas en faveur d'une réforme. M. Charest indique qu'il tient à ce que les seuils d'admissibilité reflètent les disparités régionales qui existent au pays.

Rappelons que la question de l'assurance-emploi fait l'objet d'un vif débat à Ottawa, entre libéraux et conservateurs. Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Michael Ignatieff, défend l'idée d'abaisser le seuil d'accessibilité à 360 heures partout au pays. Cette mesure, qu'il veut temporaire, aurait pour but de contrer les effets de la récession. Le premier ministre Stephen Harper est résolument opposé à cette proposition.

Michael Ignatieff a menacé de ne plus soutenir le gouvernement minoritaire si aucune entente n'intervient entre le Parti conservateur et l'opposition au sujet de l'assurance-emploi.

L'environnement à l'ordre du jour

La lutte contre les changements climatiques fait également partie des thèmes des pourparlers qui se termineront vendredi.

D'ailleurs, des groupes environnementaux prévoient manifester devant l'Assemblée législative de Regina jeudi. Certains d'entre eux souhaitent que les premiers ministres établissent un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'ici à 2020, d'au moins 25 % sous leurs niveaux de 1990.

Par ailleurs, les premiers ministres rencontreront pour la première fois le nouveau chef de l'Assemblée des premières nations, Shawn Atleo, afin de discuter des principaux dossiers qui concernent les autochtones.

Quelque 170 délégués accompagnent les premiers ministres et plus de 60 journalistes sont

accrédités pour couvrir cette réunion.

Le Conseil de la fédération, instauré en 2003, se tient pour la première fois en Saskatchewan.

Les Affaires, 5 août 2009 - É.-U. : 371 000 emplois détruits en juillet

Aux États-Unis, le secteur privé a détruit 371 000 emplois en juillet. C'est moins que le mois précédent, qui avait vu 463 000 emplois supprimés (chiffre révisé), selon une étude du cabinet de conseil en ressources humaines ADP.

«Malgré les signes récents que l'activité économique globale est en train de se stabiliser, l'emploi, qui réagit toujours avec un temps de retard, devrait continuer à baisser durant les prochains mois», indique le rapport des experts d'ADP.

Comment expliquer cette diminution de la suppression des emplois aux États-Unis ? Vraisemblablement par la baisse du nombre de licenciements dans le secteur automobile, qui a connu de grosses coupures ces derniers mois.

Le secteur des services, qui assure la grande majorité de l'emploi non-agricole aux États-Unis, a perdu 202 000 postes en juillet, contre 218 000 en juin, selon l'étude d'ADP. De son côté, l'industrie a perdu 169 000 emplois, contre 218 000 le mois précédent. Et les grandes entreprises (500 salariés et plus) ont supprimé 74 000 emplois, les entreprises moyennes (50-499 salariés), 159 000, et les petites entreprises, 138 000.

C'est vendredi que doivent être divulgués les chiffres officiels de l'évolution de l'emploi aux États-Unis, divulgués par le département du Travail. Ces chiffres concernent à la fois les secteurs privé et public. La plupart des analystes américains tablent sur le chiffre de 328 000 suppressions d'emplois.

Olivier Schmouker

Radio-Canada, 5 août 2009 - Les premiers ministres à Regina

Les 13 premiers ministres des provinces et des territoires arrivent mercredi dans la capitale de la Saskatchewan pour le Conseil de la fédération. Ils discuteront principalement d'économie et de moyens de contrer la récession.

Les premiers ministres devraient, entre autres, tenter de s'entendre sur une position commune concernant l'accessibilité à l'assurance-emploi. Les provinces doivent, selon le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, adopter une approche plus unifiée envers le gouvernement fédéral.

La lutte aux changements climatiques est aussi l'un des thèmes des pourparlers qui se termineront vendredi.

D'ailleurs, des groupes environnementaux prévoient manifester devant l'Assemblée législative de Regina jeudi. Certains d'entre eux souhaitent que les premiers ministres établissent un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, d'au moins 25 % sous leurs niveaux de 1990.

Quelque 170 délégués accompagneront les premiers ministres et plus de 60 journalistes ont été accrédités pour couvrir cette réunion.

Le Conseil de la fédération, instauré en 2003, se tient pour la première fois en Saskatchewan.

Le Soleil, 5 août 2009 - Lumières économiques

Après des années de dur labeur, je pense que j'ai fini par comprendre la logique tordue qui mène notre économie.

Laissez-moi vous expliquer. Quand le gouvernement du Canada rachète 75 milliards \$ d'hypothèques plus ou moins douteuses des banques canadiennes, cela s'appelle de la saine gestion.

Personne ne brandit l'épouvantail d'un déficit budgétaire incontrôlable. On répète que le geste vise à préserver la compétitivité d'un secteur-clé de l'économie.

De la même manière, quand le gouvernement engloutit 10 milliards \$ dans le sauvetage d'un canard boiteux comme General Motors, il ne peut s'agir que d'un investissement stratégique. L'équivalent d'un coupe-feu qui évite que la crise ne se propage à l'ensemble de l'économie.

Mais à l'opposé, quand des dizaines de milliers de chômeurs éprouvent des difficultés à obtenir des prestations du régime d'assurance emploi, alors là on hésite à délier les cordons de la bourse. On tergiverse. On se tâte le pouls. On redoute que des individus profitent du système.

En désespoir de cause, on se réfugie derrière les prévisions économiques. Du genre : «Vous n'y pensez pas! Le déficit pourrait déjà atteindre 50 milliards \$, soit 48 % de plus que ce qu'annonçait le dernier budget fédéral!»

Autrement dit, lorsqu'il s'agit des chômeurs, nous privilégions souvent la tactique qui consiste à secourir une personne qui se noie en lui tendant une belle motte de beurre.

INTERLUDE 1 : «Pourquoi les médias accordent-ils autant d'importance aux prévisions

économiques, puisqu'elles se révèlent souvent inexactes?», interrogeait une lectrice au début de l'été.

Je n'en sais rien, madame. Mais comme j'ai mis beaucoup de temps à vous répondre, je me sens obligé de risquer une réponse stupide. Peut-être qu'on a inventé les prévisions économiques pour que celles des météorologues aient l'air géniales?

En juin, alors que le débat sur l'assurance emploi faisait rage, le tonitruant député libéral Denis Coderre s'est exclamé, en parlant des chômeurs : «Cet été, les gens vont crever de faim.»

C'était l'époque où les libéraux jonglaient avec l'idée de renverser le gouvernement conservateur s'ils n'obtenaient pas des gains substantiels pour les chômeurs. Finie la rigolade. Les rouges avaient mis leurs yeux de Monsieur Patate en colère.

Et là, juste au moment où l'on commençait à y croire, le ballon s'est dégonflé. Les libéraux ont reculé. Même Denis Coderre est revenu sur sa déclaration fracassante.

«C'était juste une façon de parler», a précisé M. Coderre, la mine déconfite. On aurait dit un Batman de pacotille dont la cape s'était coincée dans une porte tournante, et dont la Batmobile était tombée en panne d'essence.

Faisons le point. Quand la caisse de l'assurance emploi générait des surplus, au tournant des années 2000, le gouvernement fédéral s'en servait pour réduire son déficit budgétaire. Entre 40 et 57 milliards \$ auraient ainsi été détournés.

Aujourd'hui, alors que le nombre de chômeurs augmente, tout cela est oublié. On hésite à élargir l'accès aux prestations, même de manière temporaire. On chipote sur les détails.

Bref, quoi qu'on en dise, l'assurance emploi est incontestablement devenue une vraie assurance.

Car une vraie assurance, c'est d'abord fait pour ne jamais servir.

INTERLUDE 2 : La morale de cette histoire est forcément un peu démagogique.

«Comment devenir un bon ministre des Finances? demande l'étudiant zélé à son professeur d'économie.

- Simple, mon garçon, répond le professeur. Tu dois suivre trois règles d'or. D'abord, tu ne donnes jamais d'argent à ceux qui n'en ont pas. Ensuite, tu ne prêtes jamais à ceux qui ont besoin d'argent. Finalement, s'il te vient des remords de conscience, tu dois les balayer en te rappelant qu'il ne

s'agit pas de ton argent.»

Jean-Simon Gagné